



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5144 - VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2025

SANTÉ

Le Congo se dote d'un guide sur la pharmacovigilance



Henri Germain Monabeka entouré de Rosa Ata Ollessongo et d'Hugues Traoré/DR

Avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Congo vient de se doter d'un guide national des bonnes pratiques de vigilance liées aux médicaments et autres produits de santé après leur mise sur le marché.

« Nous formulons le vœu que ce guide puisse être un puissant support pour le ministère de la Santé, dans le cadre des alertes, mais aussi pour la prise en charge des différents événements liés aux médicaments et aux produits de santé », a souhaité le conseiller technique principal santé au Pnud, Hugues Traoré.

Page 16

CAN 2025

Maroc-Comores en ouverture



La rencontre qui mettra aux prises le Maroc et les Comores plantera le décor de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre. La Côte d'Ivoire, vainqueur de la précédente édition, va remettre son titre en jeu.

Page 13

PROTECTION DE L'ENFANT

À propos des mineurs en conflit avec la loi

Les acteurs de la chaîne pénale, notamment des magistrats, avocats, policiers, gendarmes ainsi que des travailleurs sociaux ont débattu à Brazzaville des procédures judiciaires applicables aux mineurs en conflit avec la loi. Objectif : favoriser l'accès au droit à la justice des enfants privés de liberté ou en situation de vulnérabilité.

Page 7



Une vue des participants

RUSSIE-AFRIQUE

Un partenariat tourné vers le renouveau



À l'approche de la conférence ministérielle du Forum de partenariat Russie-Afrique, prévue du 19 au 20 décembre au Caire, en Egypte, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, souligne l'importance historique et stratégique de la coopération entre les deux parties. Ces assises devraient contribuer à renforcer les liens économiques, culturels et diplomatiques.

Page 9

ÉDITORIAL**Auto-emploi**

L'insertion et la réinsertion socio-économique des jeunes, la frange la plus représentative et la plus dynamique de la population, restent un défi majeur pour le gouvernement qui multiplie les initiatives en vue de résoudre cette problématique. Inciter la jeunesse à tourner le regard vers l'entrepreneuriat et l'auto-emploi pour garantir son indépendance permettra de convaincre que la fonction publique ne constitue pas la seule option pourvoyeuse d'emplois et unique issue pour entrer dans le monde du travail.

Cependant, le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage et le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement doivent être à la hauteur des attentes des jeunes porteurs de projets mais qui souvent manquent de soutien financier pour entreprendre. Concrètement, il s'agit de leur faciliter de créer leurs propres opportunités pour une vraie autonomie vis-à-vis de l'Etat.

L'appel à entreprendre lancé aux jeunes par le président de la République, le 28 novembre devant le Parlement réuni en congrès, est une interpellation de cette couche sociale qui ne doit pas se morfondre pour forger un bel avenir. Au demeurant, il est donc nécessaire de diversifier les leviers génératrices d'emplois, à travers la formation des promoteurs de projets dans les filières et secteurs d'activités de leur choix et compétence.

Cette possibilité vaut aussi pour les entreprises affiliées aux structures reconnues par l'Etat qui doivent accompagner le secteur informel conformément aux objectifs, mais qui manquent de soutien financier.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION**Des œuvres d'arts congolaises bientôt exposées au Sénat français**

En séjour de travail en République du Congo, la notaire parisienne, Sorelle Begue-Buchert, a sollicité le 16 décembre auprès du président du Sénat, Pierre Ngolo, la participation du Congo à l'exposition d'art africain qui se tiendra prochainement au Sénat français.



Pierre Ngolo s'entretenant avec Sorelle Begue-Buchert DR

« Je suis venue pour solliciter auprès des autorités la production d'œuvres qui sont à la hauteur du pays. Vous savez, le Congo est connu pour la qualité de ses artistes et j'espère qu'à travers cette exposition, ce sera l'occasion justement pour le Congo de valoriser sa culture, de présenter au monde ce que vous savez produire de bon », a expliqué Sorelle Begue-Buchert à sa sortie d'audience.

Dans le cadre de son métier, a-t-elle rappelé, « je suis amenée à donner des conseils aux héritiers qui se re-

trouvent avec un patrimoine artistique. Aux artistes, mais aussi aux collectionneurs d'art. Et je me suis rendu compte que le point commun entre toutes ces personnes, c'est bien évidemment l'envie de vendre leurs œuvres », a-t-elle indiqué. Pour elle, les artistes n'ont pas toujours une démarche entrepreneuriale. « Je me suis donc engagée à les accompagner pour leur donner de la visibilité. Nous avons commencé à organiser des expositions pour qu'ils vendent mieux leurs œuvres », a signifié la notaire.

Une initiative saluée par le président du groupe interparlementaire en charge de l'Afrique centrale du sénat français, Guillaume Chevrollier, qui l'a ensuite sollicité pour organiser une grande exposition d'art africain au Sénat français.

Cette exposition qui aura pour thème « La promotion de la femme à travers l'art », a indiqué Sorelle Begue-Buchert, sera très importante afin que « nous puissions redorer l'image de notre culture et de voir son évolution ».

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniamba (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapunga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyaté Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PRÉSIDENTIELLE 2026

La Force publique prête à sécuriser le scrutin

A l'issue de la conférence initiale de planification des engagements de la Force publique pour l'élection présidentielle 2026, le directeur des opérations de l'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de brigade François Ossele, a indiqué le 17 décembre que les objectifs essentiels qu'ils s'étaient fixés ont été atteints.

« Cette conférence nous a permis d'initialiser le processus de planification des engagements administratifs et opérationnels de la Force publique pour l'élection présidentielle de 2026. Elle nous a également permis de créer un lien efficace entre les niveaux de planification, stratégique ou central, le niveau opératif et territorial pour que nous puissions ensemble, dans un esprit de partage, retenir l'essentiel de ce que nous devons faire pour assurer ce scrutin », a précisé le directeur des opérations de l'état-major des FAC, soulignant que la réunion était aussi l'occasion de dresser une évaluation seconde à titre prévisionnel du déroulement de cette élection.



Laphoto de famille/Adiac

Au-delà de ces conclusions, le chef d'état-major général des FAC, le général de division, Guy Blanchard Okoï, a clos les débats en attirant l'attention des participants sur certains faits du processus électoral.

L'expérience des scrutins passés notamment marqués par l'interpellation de la Commission nationale électorale indépendante montre que le vote anticipé de la Force publique et son rôle dans la sécurisation

anticipé soit pleine et massive, dans la discipline et la vigilance totale qui nous caractérise. L'accomplissement de cet acte civique avec loyauté et engagement est un devoir qui nous reviens », a-t-il précisé.

Il a aussi rappelé les orientations du chef de l'Etat, chef suprême des armées, qui invitait le 31 décembre 2020 la Force publique à un contrôle strict des frontières et de l'ensemble du territoire afin que l'élection présidentielle se déroule dans la paix, la sécurité et la sérénité.

Guy Blanchard Okoï a souligné qu'il est du devoir de la Force publique de faire en sorte que cet objectif de paix et de sécurité soit atteint.

Guillaume Ondze

ACCORDS DE PARIS

Le Congo lance un appel au respect des engagements financiers

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a, de nouveau, exhorté, le 4 décembre à Brazzaville, les Etats membres de l'Accord de Paris à respecter leurs engagements financiers afin de permettre la mise en œuvre effective de la troisième contribution nationale déterminée (CDN 3.0) en République du Congo.

S'exprimant à l'ouverture de l'atelier national de validation de la CDN 3.0, la ministre a insisté sur l'importance que revêt la CDN pour la société et l'économie congolaise. Selon Arlette Soudan-Nonault, la CDN 3.0 est bien plus qu'une feuille de route. « Elle vise notamment le renforcement de notre capacité d'absorption et de séquestration de carbone, passant à 47,8 % par rapport au scénario de référence à l'horizon 2035, et ce, grâce à des investissements estimés à 8,92 milliards de dollars sur la période 2025-2035. Donc plus de 80 % devraient être pris en charge par les mécanismes financiers internationaux en contrepartie du service rendu au climat », a-t-elle déclaré.

A cet effet, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a incité les communautés vulnérables aux changements climatiques à recourir aux fonds sur les pertes et dommages climatiques désormais opérationnels. « Nous pouvons et devons solliciter et mobiliser des financements au titre des pertes et dommages », a-t-elle encouragé.



Les officiels et les participants à l'atelier/Adiac

Intervenant par visioconférence, le directeur Afrique NEMAC, représentant partenariat, Mohamed Boussaid, a pour sa part indiqué que la CDN 3.0 ne sera opérationnelle que si elle sert de référence pour l'action publique, si les ressources sont mobilisées de façon efficace. Quant aux Nations unies, représentées par Fatoumata Barry Marega, elles ont réaffirmé leur engagement à accom-

pagné la République du Congo dans l'opérationnalisation de cette troisième contribution nationale déterminée.

En matière d'adaptation, notre pays faisant de plus en plus face à des aléas climatiques ne saurait soumettre une CDN d'engagement sans en contrepartie rappeler la nécessité d'accompagner la construction de sa résilience. A ce titre, la CDN met en exergue les besoins d'adap-

tation tels que la santé, l'agriculture, l'eau et les infrastructures ainsi que les populations et les localités vulnérables.

Pour la première fois, la CDN du Congo fait également référence aux pertes et dommages, car l'adaptation nous prépare à des pertes futures, mais les pertes sont, hélas, déjà là. A cet égard, nous pouvons et devons solliciter et mobiliser des financements au titre des pertes et

Fortuné Ibara

APRES TIRAGE AU SORT

Titre : NSIA Vie Assurances dévoile le gagnant du tirage au sort "Zwa Lopango"

Dans le cadre de la campagne « Zwa Lopango », NSIA Vie Assurances a organisé le 15 décembre 2025 à Pointe Noire au restaurant SEQUOIA le tirage au sort permettant d'identifier l'heureux gagnant de la parcelle mise en jeu pour les assurés ayant souscrit un contrat de type prévoyance durant la période du 02 juillet au 14 décembre 2025, avec une prime annuelle d'au moins 10 000 FCFA.

Le tirage au sort a été réalisé à partir d'une base de données clients spécialement constituée, recensant l'ensemble des assurés éligibles. Cette base, rigoureusement vérifiée, a été certifiée par Maître Parfait SANDOUKOU, Huissier de Justice, garant de l'authenticité et de la transparence des opérations. En sa qualité d'officier ministériel, l'huissier a procédé à la lecture du règlement intérieur qui encadre le tirage, rappelant ainsi à l'assemblée les conditions de participation et les critères d'éligibilité.

Pour l'exécution technique du tirage, NSIA Vie Assurances a utilisé l'outil NSIA Gagnant, une solution numérique fiable et sécurisée, développée par DINA Corporation. Cet outil permet une sélection totalement aléatoire, assurant l'impartialité du processus.

Le numéro de police 16607501 appartenant à M. ETICAUL PIERRE MARTIN a été tiré. Le Maître de cérémonie l'a immédiatement contacté par téléphone afin de l'informer qu'il a été désigné l'heureux gagnant de la parcelle mise en jeu dans le cadre de la campagne.

NSIA Vie Assurances réaffirme à travers ce tirage son engagement en faveur de la transparence, de la fiabilité et de la valorisation de ses clients, au cœur de toutes ses initiatives commerciales.

Direction Générale de NSIA Vie Assurances



**ENVOYER DE L'ARGENT
DEVIENT ENCORE PLUS SIMPLE**

Que vos proches se trouvent au Mali, au Sénégal, en RDC, en Côte d'Ivoire ou au Bénin, prenez soin d'eux.



Effectuez vos transactions facilement sur
MyAirtel App
ou composez *128*8#

RAPIDE. SÉCURISÉ. SANS FRONTIÈRES.

NUMÉRIQUE

L'Apéj- Congo fait de l'IA une opportunité pour les jeunes

Dans sa vision d'accompagner les jeunes dans leurs orientations professionnelles, l'Association pour la promotion de l'éducation juvénile (Apéj-Congo) a organisé, le 6 décembre, à Brazzaville la deuxième édition de sa conférence numérique sur le thème « L'intelligence artificielle et développement durable : des leviers innovants pour l'emploi des jeunes ».

Couronnée par la remise des certificats aux jeunes qui ont participé à la formation sur l'intelligence artificielle (AI), en collaboration avec l'Association congolaise pour le développement numérique (ACDN), cette conférence a été un tremplin pour les jeunes désireux de se perfectionner dans les nouvelles technologies afin de s'adapter au monde actuel. « *Associer l'intelligence artificielle au développement durable, c'est choisir une voie responsable, inclusive et tournée vers l'avenir. C'est offrir aux jeunes les moyens non seulement d'intégrer le marché du travail, mais aussi de contribuer activement à l'émergence d'un Congo innovant et résilient. Notre jeunesse n'a plus le temps d'attendre* », a indiqué le président de l'Apéj-Congo, Nestor Dabira.

La vice-présidente de l'ACDN, Michelle Likouba, a rappelé aux convives l'importance de l'IA face au monde actuel. « *L'intelligence artificielle n'est plus un passé lointain mais devient une préoccupation nationale* », a-t-elle déclaré.



Les lauréats de la formation sur l'IADR

Pour elle, le Congo représente un catalyseur de développement sans précédent, capable d'accélérer le progrès vers les objectifs de développement durable. « *En agriculture, l'IA peut optimiser les rendements et lutter contre la sécurité alimentaire, dans la santé, elle peut améliorer le diagnostic et l'accès aux soins, notamment dans les zones reculées, dans l'éducation. Elle permet une personnalisation de l'apprentissage et une meilleure formation pour notre jeunesse* », a précisé Michelle Likouba.

Selon les analyses du directeur de cabinet du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Viguier Nguembi, l'IA représenterait aujourd'hui à l'échelle mondiale un marché estimé à plusieurs milliers de dollars et transformera 60% des emplois existants dans les dix prochaines années. « *L'Union africaine, à travers l'Agenda numérique 2020 et la stratégie continentale de l'intelligence artificielle en 2024, encourage la mise en place de cadres légaux, des infrastructures numériques*

les impacts de l'IA sur leurs secteurs d'activité, identifier des opportunités concrètes d'innovation et découvrir les stratégies pour intégrer l'IA de manière responsable.

Pour l'enseignant-chercheur Antonin Idriss Bossoto, exposant à l'un des panels, « *l'IA offre la possibilité à nos jeunes, en termes de contenu, en termes d'outils, de se développer, de créer, de proposer des biens et des services à valeur ajoutée leur permettant d'être indépendants. On peut dire que les outils IA, notamment des IA Génératives, ChatGPT, Copilot, Cloud IA permettent à nos jeunes de créer des entreprises, pouvant répondre aux besoins du grand public* ».

Le coordonnateur du Centre Afrique de recherche en intelligence artificielle, Éric Armel Ndoumba, a, en marge de cette conférence, lancé un message aux jeunes, celui de ne pas « *se contenter d'utiliser ces technologies, mais aussi de les inventer sur des algorithmes adaptés à leurs réalités afin de ne pas subir* », a-t-il expliqué.

Jean Pascal Mongo-Slym

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Élaboration d'une nomenclature des métiers du secteur agricole

Afin de valoriser le capital humain au service de l'agriculture au Congo, plusieurs dizaines de professionnels des métiers du secteur agricole, inspecteurs, enseignants et cadres de l'administration, personnes ressources ont participé à Brazzaville à un atelier d'élaboration de la nomenclature des métiers du secteur agricole.

Financée par la Banque africaine de développement (BAD), l'initiative s'inscrit dans le cadre d'un appui méthodologique de proximité du Bureau international du travail (BIT) et de la BAD à développer des solutions solides, pour le développement des compétences, au profit des jeunes et des communautés vulnérables dans le secteur de l'agriculture au bénéfice du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo (Prodivac) en République du Congo.

Dans les structures d'enseignement et de formation professionnelle, au plan didactique et pédagogique, les métiers facilitent le regrou-

pement des blocs de compétences pour les troncs communs de plusieurs filières de formation, l'identification des compétences nécessaires à l'élaboration des référentiels de formation et d'évaluation pour la certification et la conception d'un cadre référentiel de métiers et services agricoles compatibles avec les besoins du marché du travail. Le chef des travaux au lycée Amilcar-Cabral, Audrey Gladys Mayassi Youngui, et l'enseignant Bienvenu Marcellin, Silaho-Baboula, tous deux participants au travaux de l'atelier d'élaboration de la nomenclature des métiers du secteur agricole, reconnaissent que la nomenclature

des métiers du secteur agricole est essentielle à l'orientation professionnelle pour les jeunes désireux de faire carrière dans le secteur de l'agriculture au moyen d'une qualification professionnelle. De même, la nomenclature des métiers du secteur agricole permet aux décideurs économiques d'identifier les écarts de compétences techniques et managériales, de formuler des avis de recrutement et les besoins de renforcement des compétences de leur personnel et ainsi de publier sur les plateformes des structures d'insertion des compétences professionnelles dont elles ont besoin. « *Dans le cadre du partenariat entre le gouvernement de la République du Congo et le Bureau international du travail (BIT), matérialisé à travers un accord de convention, il est prévu la réalisation de la nomenclature des métiers du secteur agricole dans les activités du Prodivac* », a indiqué Gloria Ondako Oket, coordonnatrice nationale du BIT pour le Prodivac.

L'appui technique du BIT au secteur agricole du Congo a été précédé par la présentation du rapport de l'étude STED, en janvier 2025, l'élaboration et la validation du document stratégique d'identification des compétences, en avril 2025. La méthodo-

logie STED est un outil développé par le BIT qui permet d'intégrer la dimension de la demande des compétences dans les politiques sectorielles afin de réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande des compétences.

Enfin, la coordonnatrice nationale du BIT pour le Prodivac a ajouté que l'initiative d'élaboration de la nomenclature des métiers dans le secteur agricole fait suite à la prise en compte des recommandations issues de l'étude d'identification des compétences suivant la méthodologie STED du BIT dans les filières manioc, maïs, en septembre 2024, financée par la BAD.

Fortuné Ibara

RSE

Helios Towers lance un portail digital pour l'inclusion des personnes handicapées

Helios Towers a officiellement lancé le 12 décembre le premier portail digital dédié aux personnes vivant avec un handicap (PVH) en République du Congo. Cet outil innovant, dont la mise en service est prévue pour janvier 2026, marque une étape décisive vers une véritable inclusion numérique et économique.

La cérémonie de lancement présidée par Maixent Bekangba, directeur général de Helios Towers Congo, en présence de Fritz Dzelko, directeur régional exécutif du groupe, a réuni les autorités gouvernementales, les représentants des organisations nationales et internationales, ainsi que des chefs d'entreprise. L'événement témoigne de l'engagement collectif en faveur de l'inclusion numérique et de la responsabilité sociétale. Le portail UNHACO, réalisé en partenariat avec Airtel Congo, permet à ces personnes handicapées de s'inscrire, de présenter leurs compétences et d'accéder à des offres d'emploi adaptées, tandis que les entreprises congolaises peuvent recruter des talents souvent exclus des circuits traditionnels. Conçu pour être intuitif et sécurisé, il permet d'obtenir l'information recherchée en seulement en trois clics.

« La digitalisation doit permettre l'inclusion, sans écarter personne. La technologie doit unir, pas exclure », a insisté Catherine Nianga, directrice des ressources Humaines de Helios Towers Congo et responsable du projet. Elle a souligné que ce portail représente

« un outil moderne et essentiel pour promouvoir l'inclusion, qui est une nécessité sociale et économique, et non simplement un acte de charité ».

Maixent Bekangba, DG de Helios Towers Congo, a renforcé ce message en affirmant que « le progrès n'a de sens que lorsqu'il bénéficie à tous, sans exception ». Il a rappelé que cette initiative constitue « une plateforme innovante qui ouvre l'accès à des offres d'emploi, à des ressources de formation, à des services d'accompagnement, mais aussi à un réseau d'acteurs engagés pour l'inclusion ».

Fritz Dzelko a pour sa part mis l'accent sur la portée stratégique du projet : « Une société inclusive est plus forte et un marché du travail ouvert à tous devient plus compétitif et innovant ». Il a souligné que cette initiative dépasse les frontières nationales et pourrait servir de modèle pour toute la sous-région.

Un engagement aligné avec la vision gouvernementale

Ce projet s'inscrit pleinement dans la vision du chef de l'État, le président Denis Sassou N'Gesso,



Les responsables de Helios Tower, Airtel Congo et l'Unhaco/Adiac

notamment avec la promulgation de la loi n° 18 du 25 juillet 2025 portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec un handicap en République du Congo.

Helios Towers a également réaménagé les locaux de l'UNHACO et fourni des ordinateurs adaptés pour renforcer les compétences numériques de ses membres, démontrant ainsi un engagement

concret au-delà de la simple digitalisation.

Le portail repose sur la mobilisation collective de tous les acteurs : ministères, entreprises, organisations et partenaires techniques. Une approche collaborative qui renforce la portée et la durabilité du projet, en faisant une véritable initiative de transformation sociale et numérique pour la République du Congo.

Le groupe Helios Towers est spécialisée dans la conception, la gestion et la maintenance d'infrastructures de télécommunication en Afrique et au Moyen-Orient. Le groupe, introduit en bourse en 2019, est présent dans neuf pays et accompagne les opérateurs mobiles et les fournisseurs d'accès à Internet dans le déploiement de leurs services.

Quentin Loubou

SANTÉ PUBLIQUE

Le PNLS doté d'un nouveau siège moderne

Le gouvernement a officiellement réceptionné, le 15 décembre, à Brazzaville le nouveau siège du Programme national de lutte contre le sida (PNLS), réhabilité par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), grâce au financement du Fonds mondial.

Situés dans le 3e arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto, les nouveaux locaux du PNLS occupent une superficie de 10 000 m², s'étalant sur 400 m² avec 23 pièces incluant bureaux, salles de réunions, salles d'archivage et de reprographie ainsi que l'ensemble des commodités requises. Présentant les caractéristiques de la structure, la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, a rappelé, en sa qualité de maître d'ouvrage, que cet édifice a été réhabilité en respect des normes environnementales, en intégrant des solutions durables qui économisent les ressources, améliorent le confort des occupants.

En effet, exécutés en cinq mois, ces travaux avaient été lancés au même moment que ceux des vingt entrepôts de districts réhabilités ou en cours de réalisation, pour faciliter l'accès aux médicaments dans les quinze départements du pays. Le coût global de l'ensemble des travaux (siège PNLS et entrepôts) s'élève à 384 416 000 FCFA, soit 586 000 euros. « Aujourd'hui ensemble avec notre partenaire du Fonds mondial, et tous les autres, nous sommes heureux de noter que le PNLS dispose d'un édifice de cette qualité, et nous formulons le vœu que ce lieu sera un phare d'espoir, offrant prévention, dépistage et



Coupe du ruban symbolique 3- Les participants/Adiac

traitement, et renforçant notre capacité à prendre soin de nos frères et sœurs affectés », s'est réjouie Adama-Dian Barry.

Elle s'est également félicitée de la collaboration exemplaire existante entre les équipes du ministère de la Santé et de la Population et les partenaires ayant favorisé la production des résultats encourageants entre 2024 et 2025. A titre d'exemple, elle a cité la mise sous traitement antirétroviral de plus de 48 000 malades dont 3000 enfants ; les interventions de prévention visant à adopter des attitudes afin d'éviter la contamination au VIH qui ont touché près de 172 000 personnes, ainsi que le dépistage de plus de 143 744 femmes enceintes dans le

cadre de la prévention mère enfant. A cela, s'ajoute la mise à disposition de données stratégiques au travers des études d'envergure nationale.

Renforcer la collaboration

« Ces recherches essentielles via des indicateurs précis, alimentent les stratégies pour mettre fin à l'épidémie d'ici 2030, en se concentrant sur les populations-clés et les contextes locaux pour une riposte efficace. A compter de 2026, sous le pilotage du ministère de la Santé, nous sommes très heureux de poursuivre ces avancées avec nos partenaires du Fonds mondial, et beaucoup d'autres, visant à relever les défis

tionnel à la hauteur de ses missions stratégiques et des défis sanitaires auxquels le pays demeure confronté. « Que ce siège soit le symbole d'un partenariat solide, exemplaire entre l'État congolais, le Fonds mondial, les partenaires techniques et financiers et l'ensemble des acteurs de la riposte nationale », a-t-elle souhaité.

Réceptionnant le nouvel édifice, le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a déclaré que la réhabilitation de ces locaux s'inscrit dans la vision d'un État efficace, capable de répondre aux attentes légitimes des populations, notamment en matière de santé qui constitue plutôt un investissement et non une charge. « Les locaux que nous recevons aujourd'hui représentent un outil stratégique au service de la coordination, de la planification, du suivi et d'évaluation des interventions de lutte contre le VIH/Sida. Ils offriront au programme national un environnement de travail propice à la performance, à l'innovation et à la redevabilité », a-t-il indiqué, exhortant les bénéficiaires à une gestion rigoureuse, à une utilisation optimale des infrastructures mises à la disposition et des résultats mesurables de la lutte contre le VIH-sida.

Parfait Wilfried Douniama

PROTECTION DE L'ENFANT**Un échange sur les procédures applicables aux mineurs en conflit avec la loi**

Les acteurs de la chaîne pénale, notamment des magistrats, avocats, policiers, gendarmes ainsi que des travailleurs sociaux se sont réunis le 15 décembre à Brazzaville pour débattre des procédures judiciaires applicables aux mineurs en conflit avec la loi.

La session était organisée par la direction générale de la solidarité, le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo. L'objectif visé : favoriser l'accès au droit à la justice pour les enfants privés de liberté ou en situation de vulnérabilité, en renforçant les capacités techniques, pédagogiques et juridiques des acteurs de la chaîne pénale et sociale.

La rencontre vise également à former sur les normes nationales et internationales de protection des mineurs, promouvoir une meilleure articulation entre les institutions judiciaires, policières et sociales, préparer et animer les sessions de formation des acteurs pour les mineurs en vue d'un meilleur accompagnement juridique, partager le guide de sensibilisation et d'information sur les procédures et recours disponibles pour les mineurs en conflit avec la loi.

L'événement a regroupé cinquante acteurs répartis en groupes de travail sur l'identification des normes applicables aux mineurs en conflit avec la loi, la maîtrise des principes fondamentaux de la justice juvénile, les principes de communication avec un mineur en conflit avec la loi, l'articulation de la justice restaurative et la justice coutumière.

Pour les organisateurs, la vul-



Une vue des participants/Adiac

nérabilité des enfants est due aux violences multiples et aux abus commis par les adultes. « *La protection de l'enfant en danger et en conflit avec la loi constitue une mission essentielle de l'Etat et la question même de la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi est au cœur des actions du ministre en charge de la Justice* », déclarent-ils.

Ils ont déploré le manque de centres de rééducation des mineurs, les jeunes étant incarcérés dans les maisons d'arrêt du pays dans les mêmes cellules que les adultes souvent sans jugement et dans un contexte généralisé de surpopulation carcérale. Actuellement, la maison d'arrêt de Brazzaville compte 700 détenus dont des mineurs alors que la capacité d'accueil est de 150 détenus.

La déléguée de la représentante de l'Unicef, Felana Aliderson, a ainsi déploré le non-respect des normes internationales au Congo dans ces lieux de détention: « *De nombreux enfants sont privés de liberté dans les conditions qui ne respectent pas les standards internationaux et nationaux : l'emplacement avec les adultes, la durée excessive de la privation de la liberté, la dignité ainsi que le non-respect de certaines garanties socio-culturelles relatives à la détention des enfants* », a-t-elle indiqué. Elle a rappelé à cette même occasion la convention relative aux droits de l'enfant ainsi que la loi n° 4-2013 portant protection de la jeunesse et consacrant l'existence d'un système de justice spécialisé prenant en compte l'âge, la vulnérabilité et la réin-

sertion.

Le coordonnateur du Reiper, Joseph Bikié Likibi, a, de son côté, insisté sur l'accompagnement des mineurs qui ont droit à un accompagnement juridique par un avocat. Cependant, ceux qui se trouvent en manque de financement doivent pouvoir suivre les procédures judiciaires applicables aux mineurs en conflit. Le secrétaire général à la justice, Mathieu Clotaire Okoko, a, pour sa part, rappelé que la protection de l'enfant figure parmi les priorités fondamentales de la politique au Congo conformément à la loi de 2010 sur l'enfance. Il jouit des principes de la Convention internationale des droits de l'homme, notamment la non-discrimination, le droit à la survie et au développement de l'enfant et le respect des auditions de l'enfant.

« *La force d'une loi ne réside pas dans sa formulation mais dans sa mise en œuvre. Malgré les progrès accomplis, de nombreux enfants vivent encore dans une certaine vulnérabilité. Ce sont les enfants en conflit avec la loi, de la rue, ou abandonnés très souvent exposés aux violences, aux abus et parfois même aux inactions ou à la méconnaissance de ceux qui devraient les protéger* », a-t-il fait savoir, ajoutant que la vulnérabilité n'est pas simplement un statut juridique. Elle est un temps de formation, de fragilité, de dépendance, un âge où l'erreur doit être corrigée, où l'on doit apprendre et non être condamné sans discernement. C'est pourquoi l'Etat se doit de garantir une justice qui ne se contente pas seulement de sanctionner mais éduque, prévient et offre une seconde chance. Suivant ces principes, les acteurs de la chaîne pénale impliqués doivent connaître les textes, maîtriser la procédure et le respect des normes internationales, traiter l'enfant conformément à son âge, sa vulnérabilité et son potentiel de réinsertion car une loi mal appliquée contribue au renforcement de la marginalisation et de la récidivité. En revanche, la bonne application de la loi permet à la justice de devenir un puissant élément de prévention, d'éducation et de réhabilitation.

Lydie Gisèle Oko

La Cédéao menace la Guinée-Bissau de sanctions ciblées après le coup d'Etat

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a menacé dimanche d'imposer des sanctions ciblées à toute personne qui tenterait d'entraver le retour à un régime civil en Guinée-Bissau.

Cette décision intervient alors que les chefs d'Etat du bloc régional se sont réunis dimanche lors d'un sommet ordinaire à Abuja, au Nigeria, dont l'ordre du jour était dominé par le coup d'Etat en Guinée-Bissau et un autre avorté au Bénin il y a une semaine. « *Les autorités imposeront des sanctions ciblées aux individus ou groupes de personnes qui entravent le processus de transition* », a déclaré le président de la Commission de la Cedeao, Omar Aliou Touray, aux journalistes à l'issue de cette rencontre.

Le coup d'Etat en Guinée-Bissau a eu lieu fin novembre, la veille de l'annonce pré-

vue des résultats provisoires des élections présidentielle et législatives tenues le 23 novembre. Le camp du président sortant Umaro Sissoco Embalo et celui du candidat de l'opposition Fernando Dias de Costa revendiquaient tous deux la victoire. Des militaires avaient annoncé avoir pris le « contrôle total du pays », arrêté le président sortant Umaro Sissoco Embalo et suspendu le processus électoral.

Située entre le Sénégal et la Guinée (Conakry) la Guinée-Bissau avait déjà connu quatre coups d'Etat et plusieurs tentatives de putsch depuis son indépendance

en 1974. « *Les événements de ces dernières semaines ont montré concrètement ce que signifie la solidarité régionale* », a déclaré Omar Aliou Touray, le président de la Commission de la Cedeao, lors de la cérémonie d'ouverture du sommet à Abuja. Cette rencontre régionale a été planifiée avant le coup d'Etat en Guinée-Bissau et la tentative de prise de pouvoir militaire déjouée au Bénin, mais ceux-ci se sont imposés comme des sujets majeurs à l'ordre du jour. Selon le programme, les présidents devaient discuter d'une récente mission de la Cedeao en Guinée-Bissau et

de la situation en République du Bénin. Des politiques de libéralisation commerciale, ainsi qu'un point sur le processus de transition en Guinée sont également au programme.

La sécurité au Sahel constitue une priorité pour la Cedeao, alors que des groupes jihadistes mènent des insurrections dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest. Dirigés par des militaires, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont quitté la Cedeao et formé leur propre organisation, l'Alliance des Etats du Sahel (AES). La semaine dernière, Omar Aliou Touray a appelé à des négociations avec

l'AES sur les questions sécuritaires communes, alors que le conflit continue de s'étendre vers le sud. « *Aucune frontière ne peut nous protéger de la violence* », a déclaré dimanche Julius Bio, le président sierra-léonais, qui assure actuellement la présidence tournante de la Cedeao.

Les chefs d'Etat de la Guinée et de la Guinée-Bissau, suspendus après leurs prises de pouvoir militaires, ne sont pas présents au sommet. Le président nigérian Bola Tinubu n'y assiste pas non plus, il est représenté par le vice-président Kashim Shettima.

AFP

RUSSIE-AFRIQUE

Un partenariat tourné vers le renouveau

À l'approche de la conférence ministérielle du Forum de partenariat Russie-Afrique, prévue du 19 au 20 décembre au Caire (Egypte), le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, souligne l'importance historique et stratégique de la coopération entre les deux paries. Ces assises devraient contribuer à renforcer les liens économiques, culturels et diplomatiques.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a signé une tribune annonçant la prochaine conférence au Caire, où des représentants russes et africains se réuniront dans la capitale égyptienne pour évaluer et promouvoir leurs relations stratégiques. Pour la première fois, cet événement se tiendra en Afrique. « *Le Forum de partenariat, je le rappelle, a été institué dès 2019. Deux sommets Russie-Afrique ont été déjà organisés avec succès : à Sotchi en 2019 et dans une autre ville russe, Saint-Pétersbourg, en 2023. Se tiennent régulièrement des réunions sectorielles consacrées à des domaines spécifiques de coopération* », a-t-il souligné.

Sergueï Lavrov a rappelé que la Russie, sous l'Union soviétique, avait joué un rôle clé dans la décolonisation de nombreux Etats africains, offrant son soutien aux luttes pour l'indépendance. Le ministre a exprimé la fierté de son pays quant à cette histoire partagée, évoquant des périodes difficiles comme l'effondrement de l'URSS qui avait détérioré les relations russo-africaines, mais qui semblent aujourd'hui renaître. Le chef de la diplomatie russe a mis en avant l'essor des aspirations africaines à la sou-



Le ministre russe, Sergueï Lavrov DR

veraineté, affirmant le soutien de la Russie au mouvement de décolonisation moderne. Moscou plaide également pour une meilleure prise en compte des intérêts du continent dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Le ministre russe a salué le rôle croissant des pays africains au sein des BRICS, qu'il considère comme un moteur des aspirations du Sud global. En tant que membre permanent du Conseil de sé-

curité, la Russie réaffirme par ailleurs son engagement en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique, notamment à travers le soutien aux solutions africaines, le règlement des conflits régionaux et la lutte contre le terrorisme.

Il a souligné que la coopération avec le continent se structure dans divers domaines, notamment la sécurité, l'énergie, le commerce, l'éducation et la culture, alliant les ambitions russes à celles de l'Agenda

2063 de l'Union africaine. A propos de l'éducation et de la formation, il s'est félicité de l'augmentation constante du quota des bourses d'études offertes par la Russie à ses partenaires africains. Pour encourager les échanges russo-africains, le volume du commerce a aussi considérablement augmenté, atteignant 27 milliards de dollars, avec des initiatives pour renforcer cette dynamique par le biais de mécanismes de règlement

en monnaies nationales. La Russie a intensifié sa présence diplomatique en ouvrant de nouvelles ambassades sur le continent.

Il a également évoqué la volonté russe d'investir dans le développement industriel africain et de participer à l'amélioration du secteur agricole, avec des promesses de soutien technologique en matière d'agronomie et d'orchestration de l'aide humanitaire.

« *À l'ordre du jour figurent désormais l'intensification des échanges commerciaux avec les États d'Afrique subsaharienne, l'élargissement des livraisons de produits africains sur le marché russe, ainsi que la mise en place de mécanismes fiables de règlements mutuels fondés sur l'utilisation des monnaies nationales* », a assuré le ministre russe des Affaires étrangères. Enfin, Sergueï Lavrov a réaffirmé que la Russie se positionne comme un véritable partenaire de l'Afrique, ancrant la coopération dans des valeurs communes de collectivisme et de solidarité, tout en espérant que la réunion du Caire dynamisera le partenariat et les voies vers de collaborations encore plus fructueuses.

Fiacre Kombo

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Afrique trace sa voie sur l'autonomie et l'inclusion

L'Union africaine lance une stratégie continentale ambitieuse misant sur l'efficacité énergétique, l'intégration régionale et des investissements massifs pour sortir des centaines de millions d'Africains de la précarité énergétique.

La Commission de l'Union africaine (UA) a officiellement lancé la Stratégie et le Plan d'action pour la transition énergétique africaine, une feuille de route continentale destinée à accélérer une transition énergétique juste, inclusive et adaptée aux réalités du continent. Cette initiative marque une étape dans la volonté des États africains de reprendre la maîtrise de leur avenir énergétique, tout en conciliant impératifs de développement, justice sociale et engagements climatiques.

Selon un communiqué du bloc panafricain consulté mardi, la stratégie repose sur plusieurs piliers clés : la généralisation des

solutions de cuisson propres, le développement du commerce transfrontalier de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le soutien à l'innovation technologique et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. Ensemble, ces leviers doivent créer un cadre favorable à des investissements de plusieurs milliards de dollars mobilisant à la fois les États, le secteur privé et les partenaires internationaux.

Le lancement officiel est intervenu lors de la Conférence africaine sur l'efficacité énergétique (AAEC) conclue la semaine dernière par l'adoption d'un communiqué appelant à un engage-

ment collectif renforcé des États membres. Les participants ont souligné l'urgence de promouvoir des politiques d'efficacité énergétique dans des secteurs stratégiques tels que l'électricité, l'industrie, le bâtiment, les transports, l'agriculture et les équipements domestiques, afin de réduire les pertes, maîtriser la demande et améliorer la compétitivité des économies africaines.

L'Afrique s'est fixé des objectifs ambitieux : accroître sa productivité énergétique de 50 % d'ici 2050 et de 70 % d'ici 2063, en cohérence avec l'engagement mondial de doubler le rythme des progrès en matière d'efficacité énergétique d'ici 2030. Ces

cibles traduisent une approche pragmatique, centrée sur l'optimisation des ressources existantes autant que sur le déploiement de nouvelles capacités.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a rappelé le paradoxe énergétique du continent. Malgré des ressources abondantes, près de 600 millions d'Africains restent privés d'électricité et environ 900 millions dépendent encore de la biomasse pour la cuisson, avec de lourdes conséquences sanitaires, environnementales et économiques. « *L'efficacité énergétique est le premier rempart de l'Afrique contre la*

précarité énergétique », a-t-il affirmé, insistant sur son rôle central dans la réduction des coûts, l'amélioration de la productivité et la résilience face aux chocs externes. Adoptée officiellement lors de la 38^e assemblée de l'Union africaine en février dernier, cette stratégie consacre une volonté politique partagée : bâtir un système énergétique fiable, interconnecté et durable. Au-delà de l'énergie, c'est un projet de transformation structurelle qui se dessine, faisant de la transition énergétique un levier de souveraineté, d'intégration régionale et de développement inclusif pour l'Afrique.

Noël Ndong

ZONE CÉMAC

La BEAC annonce un ralentissement de croissance à 2,4 % en 2025

La zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) devrait connaître courant 2025 un ralentissement de croissance à 2,4%, par rapport à 2024. Le comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a publié ces prévisions macroéconomiques lors de sa dernière session ordinaire annuelle tenue le 15 décembre à Yaoundé, au Cameroun, sous l'égide de son gouverneur, Yvon Sana Bangui.

Comme d'habitude, la réunion technique a été consacrée à l'analyse des perspectives économiques internationales et sous régionales. Au niveau de l'espace communautaire, les prévisions macroéconomiques actualisées par les services de la BEAC au titre de l'année 2025 relèvent des avancées mais aussi quelques fragilités.

Elles projettent notamment un ralentissement de la croissance à 2,4 %, contre 2,7 % en 2024, une baisse du taux d'inflation sous la norme communautaire à 2,2 %, contre 4,1 % enregistrée en 2024, une légère amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à -1,4 % du PIB, contre -1,6 % du Produit intérieur brut (PIB) en 2024. Le CPM a aussi relevé la dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, à -2,9 % du



PIB, contre 0,3 % du PIB enregistré en 2024. La masse monétaire augmenterait de

5,1 % à 21 977,7 milliards de FCFA à fin décembre 2025. S'agissant des réserves de

change, le CPM note que celles-ci baîsseraient en un an de 2,6 % à 6 377,3 milliards au 31 décembre 2025, soit 4,2 mois d'importations de biens et services.

Tenant compte des évolutions décrites ci-dessus, notamment la baisse du taux de couverture extérieure de la monnaie, le CPM a décidé de relever : le taux d'intérêt des appels d'offres de 4,50 % à 4,75 % ; et celui de la facilité de prêt marginal de 6,00 % à 6,25 %.

Par ailleurs, il a décidé de maintenir le taux de la facilité de dépôt à 0,00 % et les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. Au plan international, par contre, le CPM a fait savoir que selon les perspectives de l'économie mondiale publiées en octobre 2025, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une

croissance mondiale de 3,2 % en 2025 et de 3,1 % en 2026, contre 3,3 % en 2024. A propos des prix, le FMI projette une baisse du taux d'inflation mondial à 4,2 % en 2025 et 3,7 % en 2026, après 5,8 % en 2024. Lors d'une conférence de presse animée en ligne à la fin de la cérémonie, le gouverneur de la BEAC a promis que la BEAC a prévu des mesures coercitives pour stabiliser le cadre macroéconomique et règlementaire de la zone communautaire. «*S'agissant des questions économiques, il est de la responsabilité des Etats membres des mesures qui permettent de maintenir le taux de croissance et une politique économique qui assure les productions locales afin de la transformer en économie de production*», a conclu Yvon Sana-Bangui.

Firmin Oye

DU BÉNIN AU SAHEL

Une même fracture politico-militaire en Afrique de l'Ouest

La tentative de coup d'État déjouée au Bénin s'inscrit dans une trajectoire régionale cohérente, reliant États côtiers et pays sahéliens autour d'une même dynamique.

Niger : le putsch comme rupture stratégique assumée
Au Niger, le coup d'État de juillet 2023 a marqué un basculement décisif. Contrairement au Bénin où la chaîne de commandement est restée loyale au pouvoir civil, les forces nigériennes ont assumé une prise de pouvoir totale justifiée par l'argument sécuritaire et la lutte contre le terrorisme. Le Niger illustre un point clé : lorsque l'armée devient l'acteur central de la survie de l'État, elle tend à se percevoir comme seule détentrice de la légitimité nationale. Ce narratif, aujourd'hui largement diffusé dans la région, nourrit des velléités similaires dans les États encore constitutionnels, y compris au Bénin.

Burkina Faso : la militarisation extrême du politique

Le Burkina Faso représente l'étape suivante : un État où le politique est désormais entièrement subordonné à la logique militaire. Le capitaine Ibrahim Traoré incarne une gouvernance de guerre permanente dans laquelle la mobilisation nationale contre le terrorisme justifie la suspension prolongée des mécanismes démocratiques. Cette situation crée un effet d'attraction idéologique. Le discours burkinabè - souveraineté, rejet des élites civiles, valorisation de l'armée comme incarnation du peuple - circule largement dans les imaginaires militaires régionaux. Pour des officiers frustrés ou marginalisés ailleurs, ce modèle apparaît comme une alternative crédible à l'ordre constitutionnel classique.

Guinée-Bissau : l'instabilité chronique comme norme

La Guinée-Bissau occupe une position particulière. Ici, le putsch n'est pas une exception mais un mode récurrent de régulation du pouvoir. Le coup d'État récent et le rejet par la Cédéao du calendrier de transition proposé par la junte illustrent une faiblesse structurelle de l'État et une armée historiquement politisée. Ce cas montre que l'échec prolongé de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) crée un terrain propice à des cycles répétés de ruptures institutionnelles. À la différence du Niger ou du Burkina, il ne s'agit pas d'un projet idéologique fort, mais d'une captation opportuniste du pouvoir.

Le Bénin : un État côtier sous pression sahélienne

Le Bénin se situe à l'interface

de ces trajectoires. État côtier encore stable, il subit néanmoins les contrecoups directs des crises sahéliennes : expansion jihadiste vers le golfe de Guinée, circulation des armes, porosité des frontières et diffusion des discours anti-élites. La tentative de putsch révèle que même les démocraties réputées solides ne sont plus étanches à ces dynamiques. La différence fondamentale reste la cohésion de la hiérarchie militaire et la capacité de l'État à agir rapidement avec des alliés régionaux (Nigeria) et internationaux.

Une Cédéao fragmentée face à une menace systémique

Ces quatre cas révèlent une fracture régionale profonde. D'un côté, des États sortis du cadre communautaire (Niger, Burkina Faso, Mali), qui re-

vendiquent une souveraineté sécuritaire militarisée. De l'autre, des pays comme le Bénin et la Guinée-Bissau, encore dans l'espace Cédéao mais fragilisés. La réponse régionale reste incomplète. Tant que la sécurité, la gouvernance et l'économie ne seront pas traitées conjointement, la tentation putschiste continuera de circuler comme une solution perçue - mais illusoire - aux crises de l'État.

Du Sahel au golfe de Guinée, l'Afrique de l'Ouest vit une recomposition politico-militaire majeure. Le Bénin n'est pas un accident, mais un avertissement. La stabilité régionale dépendra moins de sanctions que de la capacité des États à réconcilier armées, citoyens et légitimité politique, sous peine de voir l'exception démocratique devenir l'exception tout court.

Noël Ndong



**DEMANDE DE COTATIONS
DC N°006/MASSAH/UGP-PSIPJ/T/CF/2025**

**TRAVAUX COMPLEMENTAIRES AU PROFIT DES CRECHES DES MARCHES TOTAL ET SOUKISSA DANS LE CADRE
DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA
COMPOSANTE 2 DU PROJET PSIPJ**

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de la matière d'œuvre au profit des centres publics de formations des jeunes vulnérables.

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux complémentaires au profit des crèches des marchés Total et Soukissa.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

4. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de l'UGP du projet PSIPJ ou par mail aux adresses ci-dessous.

5. Les offres devront être remises à la cellule de passation de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ au plus tard le 29 décembre 2025 à 12 heures 00 minute TU en un (1) original et trois (03) copies, plus une version électronique (clé USB). L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ à par-

tir de 12h 30 minutes et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées

6. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- Leur dossier fiscal à jour et complet ;
- Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- Un certificat de non-faillite ;
- L'agrément du ministère de l'urbanisme et de l'habitat.

7. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires.

8. L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06.135.90.90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 18 décembre 2025

Le Coordonnateur

Antoine Regis NGAKEGNI

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Le Culpac désigne Dominique Mwambay Mudinika grand cordon de la paix

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a célébré le 77^e anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme le mercredi 10 décembre au Salon Congo du Pullman Hôtel à Kinshasa.

Sous le signe de la paix, de la dignité et de la solidarité, le Conseil Universel pour la Paix des nations et des continents (Culpac) a organisé le mercredi 10 décembre 2025 au Salon Congo du Pullman Hôtel à Kinshasa, une rencontre exceptionnelle consacrée à la célébration des valeurs universelles des droits humains ; un moment de partage mémorable à l'occasion du 77^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme tandis que la Journée internationale des droits de l'homme existe depuis le 4 décembre 1950.

Des invités de marque ont assisté à cette soirée marquée par la désignation de Dominique Rigobert Mwambay Mudinika au titre de Grand Cordon de la paix et serviteur de l'humanité du Culpac. Il a obtenu des mains du directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, l'acte de reconnaissance de son nouveau statut. Philanthrope et artisan de la paix au pays et à l'international, Dominique Mwambay Mudimika est un disciple du feu Etienne Tshisekedi wa Mulumba, et président du parti politique Union des démocrates rénovés.



Bien avant ce moment solennel, le modérateur de la soirée, Chanchan Mutupa, a brièvement présenté le Culpac, créé en 1979 et œuvrant dans la promotion, le renforcement, la consolidation et le rétablissement de la paix ainsi que la vulgarisation des droits humains. Dans son allocution de la soirée, Daniel Santu Biko a déclaré que le conseil se joint à la célébration mondiale de la Journée internationale des Droits de l'Homme pour «réaffirmer notre engagement collectif et surtout notre mission humanitaire sur la paix,

la vulgarisation des Droits de l'Homme et le développement intégral par des activités bienfaisantes ». Il a reconnu que le chemin vers une paix universelle reste long et semé d'embûches. « *Les conflits armés provoquant des massacres d'innocents surtout d'enfants. Les féminicides, le viol ainsi que le non-respect des constitutions générant rébellions et instabilités, constituent autant de défis majeurs pour la communauté internationale. Toutefois, face à ces réalités préoccupantes, le Culpac persiste dans*

Culpac a célébré le 77^e anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme DR sa mission fondamentale : promouvoir l'amour du prochain et encourager le respect mutuel entre les peuples », a-t-il déclaré.

Daniel Santu Biko a indiqué que la République démocratique du Congo poursuit avec détermination la consolidation de l'Etat de droit depuis 2019 à l'arrivée du président Félix Tshisekedi à la tête du pays à l'issue des élections de 2018, en mentionnant les avancées réalisées qui témoignent d'une volonté nationale de bâtir une société plus juste et pacifique.

Bénédicte Suzuki, émissaire

Martin Enyimo

RDC-RWANDA

Washington accuse Kigali de saboter la paix et brandit la menace de représailles

Les États-Unis dénoncent une violation « claire » de l'accord de Washington par le Rwanda et alertent sur un basculement sécuritaire majeur dans les Grands Lacs, alors que le M23 étend son contrôle militaire à l'est de la RDC.

La tension diplomatique entre Washington et Kigali franchit un nouveau seuil. Samedi 13 décembre, le secrétaire d'État américain Marco Rubio a publiquement accusé le Rwanda de violer l'accord de paix signé à Washington avec la République démocratique du Congo (RDC), promettant une réponse américaine pour en garantir le respect. Une prise de position rare par sa fermeté, qui marque un tournant dans la gestion internationale du conflit à l'est congolais. « Il s'agit d'une violation claire des engagements pris », a déclaré Marco Rubio sur X, laissant entendre que les États-Unis ne se contenteraient plus de mises en garde diplomatiques. Cette

déclaration intervient alors que, sur le terrain, les combats se sont intensifiés malgré la médiation internationale conduite sous l'égide de Donald Trump, censée enclencher une désescalade durable.

L'ONU alerte sur un risque de guerre régionale

La veille, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, l'ambassadeur américain Mike Waltz avait déjà dressé un constat alarmant. Il a accusé Kigali de conduire la région « vers plus d'instabilité et vers la guerre », évoquant un risque réel d'embrasement régional dans les Grands Lacs. Pour Washington, le comportement rwandais ne relève plus d'une ambiguïté

stratégique, mais d'un choix assumé de confrontation indirecte. Les États-Unis se disent désormais « profondément inquiets » de l'ampleur de l'implication rwandaise en RDC, un discours qui tranche avec des années de prudence vis-à-vis d'un allié longtemps perçu comme un pilier de stabilité régionale et un partenaire sécuritaire clé.

Un soutien militaire massif au M23

Selon les autorités américaines, entre 5 000 et 7 000 soldats rwandais combattraient directement aux côtés du M23, appuyés par des équipements lourds, des missiles sol-air, des drones de reconnaissance et

d'attaque, et une logistique structurée. Ces capacités ont permis au groupe armé de franchir un seuil stratégique décisif. Après la prise de Goma et de Bukavu, le M23 a lancé une nouvelle offensive dans le Sud-Kivu, s'emparant notamment d'Uvira, ville clé sur le lac Tanganyika. Le groupe contrôle désormais un axe stratégique à la frontière burundaise, faisant peser une menace directe sur l'équilibre sécuritaire du Burundi et sur les corridors commerciaux régionaux.

Enjeux géopolitiques et basculement stratégique

Au-delà du terrain militaire, l'enjeu est géopolitique et géostratégique. Pour Washington, laisser Kigali poursuivre cette stratégie reviendrait à accepter une redéfinition violente des frontières d'influence en

Afrique centrale. Pour Kinshasa, il s'agit d'un combat pour la souveraineté nationale, dans une région riche en ressources minières stratégiques (coltan, or, terres rares) essentielles aux chaînes de valeur mondiales. Cette crise met également à l'épreuve la crédibilité des mécanismes internationaux de paix et le rôle des grandes puissances dans le Sud global. La promesse américaine de « mesures » ouvre la voie à plusieurs scénarios : pressions diplomatiques renforcées, sanctions ciblées, ou conditionnement de l'aide sécuritaire.

À l'est de la RDC, la guerre n'est plus seulement locale. Elle est devenue un noeud stratégique mondial, où se croisent sécurité, ressources, rivalités régionales et crédibilité des engagements internationaux.

Noël Ndong

SANTÉ

Un projet pour renforcer le système des urgences sanitaires

Face à la recrudescence des maladies à potentiel épidémique dont le mpox, le choléra, Ebola, la rougeole, la République démocratique du Congo prépare un plan ambitieux avec le soutien de partenaires techniques.

Avec l'appui de l'OMS, l'Africa CDC et le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO), ce projet lancé récemment par le ministre de la Santé publique, hygiène et prévoyance sociale, le Dr Samuel-Roger Kamba permettra au pays de renforcer durablement la préparation, la détection précoce et la réponse aux crises sanitaires.

Il s'agit d'améliorer à terme la résilience du système de santé à travers le renforcement des capacités locales, l'amélioration du diagnostic, la surveillance épidémiologique, l'analyse des données, l'engagement communautaire et la coordination multisectorielle. Les résultats attendus incluent une meilleure alerte précoce, une confirmation plus rapide des cas, le renforcement des



Les participants au lancement du projet/DR
protéger les populations les plus vulnérables et à bâtir un système de santé solide, résilient et préparé pour l'avenir.

Blandine Lusimana

mécanismes d'analyse des flambées et des investissements durables en infrastructures et équipements.

Mis en œuvre de sep-

tembre 2025 à mars 2026, le projet couvre plusieurs provinces, dont Kinshasa, et bénéficiera à plus de 1,2 million de personnes directement et près de 4,8

millions indirectement. À travers cette initiative, le gouvernement de la République réaffirme son engagement à placer la santé au cœur du développement, à

CAN 2025

La RDC domine la Zambie en match de préparation

Les Léopards se sont imposé, le 16 décembre 2025 à Alicante en Espagne, face aux Chipolopolo Boys de la Zambie, par 2 buts à 0, en match de fixation, en prélude de la phase finale de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can).

Deux défenseurs ont scellé le sort de cette rencontre de préparation : le latéral gauche Arthur Masuaku à la 21^e minute et le défenseur axial Rocky Bushiri à la 72^e minute. Pour cette rencontre, le sélectionneur Sébastien Desabre a aligné une équipe costaud au milieu de terrain. Timothy Fayulu a gardé les perches, et en défense, Arthur Masuaku, Chancel Mbemba, Rocky Bushiri et Gédéon Kalulu ; et au milieu de terrain, Edo Kayembe, Charles Pickel et Ngala yel Mukau ; et en attaque Théo Bongonda, Michael-Ange Balukwisha et Cédric Bakambu. Les Léopards ont mis la pression sur leur adversaire jusqu'à l'ouverture du score, avant de conserver leur avance, laissant quelque peu la possession à l'adversaire jusqu'à la pause.

A la 52^e minute, Sébastien De-



Les Léopards de la RDC face aux Chipolopolo Boys de la Zambie à Alicante 2-0/DR
sabre a effectué quatre changements pour rééquilibrer le jeu, les Chipolopolo Boys ont semblé investir le camp

gardien de but Mathieu Epolo à la place de Timothy Fayulu, Steve Kapuadi a pris la place de Chancel Mbemba, Samuel Essende a remplacé Cédric Bakambu, et Michael-Ange Balukwisha a laissé sa place à Meschac Elia. A l'heure de jeu, Mukau a cédé sa place à Nathanaël Mbuku.

A la 72^e minute, les Léopards se sont mis à l'abri, grâce à Rocky Bushiri, c'est le premier but en sélection du défenseur d'Hibernian en Ecosse. A la 80^e minute, l'ailier gauche Brian Cipenda a fait son apparition sur l'aire de jeu, à la place de Théo Bongonda. Le score n'a plus bougé jusqu'au coup de sifflet final : une victoire importante pour le moral des joueurs avant leur première match du groupe D de la Can, le 23 décembre prochain contre les ex-Ecureuils du Bénin débaptisés Guépards.

Martin Enyimo

CAN 2025

Maroc-Comores en ouverture

La Côte d'Ivoire va remettre son titre en jeu au cours de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des nations dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre au Maroc.

La rencontre qui mettra aux prises le Maroc et les Comores plantera le décor de la compétition que le Maroc organise pour la deuxième fois de son histoire après l'édition de 1988 où il avait échoué au dernier carré.

Le Maroc est cité parmi les favoris comme le Sénégal, le Nigeria, l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie ou encore la Côte d'Ivoire. Les surprises ne sont pas à exclure. Devant leur public, les Lions de l'Atlas auront à cœur de briller pour ajouter une seconde étoile après celle de 1976 remportée au Ghana et ainsi rejoindre les Fennecs d'Algérie, les Léopards de la République démocratique du Congo (2 trophées chacun) et effacer les échecs des talentueuses générations précédentes. 49 ans que le Maroc attend de connaître les successeurs de l'épopée d'Accra. La dernière fois que le Maroc a atteint la finale remonte à 2004 en

Tunisie. Les Lions de l'Atlas s'étaient inclinés devant les Aigles de Carthage.

Pour l'instant, sur le plan comptable, les Lions de l'Atlas restent très loin derrière les Pharaons d'Egypte (7 trophées), les Lions Indomptables du Cameroun (5 trophées), les Blacks stars du Ghana (4 trophées), les Eléphants de Côte d'Ivoire (3 trophées)... Le Maroc a un coup à jouer pour imiter la Côte d'Ivoire (2023), l'Egypte (2006 et 1986), la Tunisie (2004), l'Afrique du Sud (1996), l'Algérie (1990), Nigeria (1980), le Ghana (1978 et 1963) le Soudan (1970) et l'Ethiopie (1962), les seules nations à organiser et gagner une CAN à domicile.

Des infrastructures de qualité

La compétition a tout pour être un succès en tenant compte de la qualité des infrastructures mises à la disposition des athlètes. Les

matches se disputeront à Rabat dans le complexe sportif Prince Moulay Abdellay (69500 places), le stade Al Barid (18000 places), le stade olympique annexe du complexe sportif Prince Moulay Abdellay (21000 places) et le complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan (22.000 places).

Le complexe sportif Mohamed V (45000 places) de Casablanca, le grand stade d'Agadir (41144 places), le grand stade de Marrakech (41245 places), le grand stade de Tanger (75600 places) et le complexe sportif de Fès (35468 places) accueilleront les rencontres.

Les vingt-quatre prétendants

Les équipes et non pas des moindres sont au rendez-vous mis à part les trois anciens champions d'Afrique qui manquent à l'appel, notamment le Ghana, le Congo et l'Ethiopie. Vingt-quatre équipes reparties dans six

poules de quatre sont en lice pour succéder le 18 janvier à la Côte d'Ivoire. Le Ghana, le Cameroun et l'Egypte restent les seules sélections à avoir réussi à conserver le trophée.

Dans le groupe A, le Maroc (20e participation et vainqueur en 1978) a pour adversaires les Comores (2e participation), le Mali (14e participation), et la Zambie (19e participation et vainqueur en 2012).

L'Egypte (27e participation et vainqueur en 1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010), l'Afrique du Sud (12e participation et vainqueur en 1996), l'Angola (10e participation), et le Zimbabwe (6e participation), sont dans le groupe B. Le Nigeria (21e participation et vainqueur en 1980, 1994 et 2013), la Tunisie (22e participation), l'Ouganda (8e participation) et la Tanzanie (4e participation) sont dans le groupe C.

Le Sénégal (18e participation et vainqueur en 2021), la RDC (21e participation et vainqueur en 1968 et 1974), le Benin (5e participation) et le Botswana (2e participation) composent le groupe D.

L'Algérie (21e participation et vainqueur en 1990 et 2019), le Burkina Faso (14e participation), la Guinée équatoriale (5e participation) et le Soudan (10e participation et vainqueur en 1970) vont s'affronter dans le groupe E.

La Côte d'Ivoire (26e participation et vainqueur en 1992, 2015 et 2023), le Cameroun (22e participation et vainqueur en 1984, 1988 et 2000, 2002 et 2017), le Gabon (9e participation) et le Mozambique (6e participation) composent le groupe F.

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes seront qualifiés pour les huitièmes de finale.

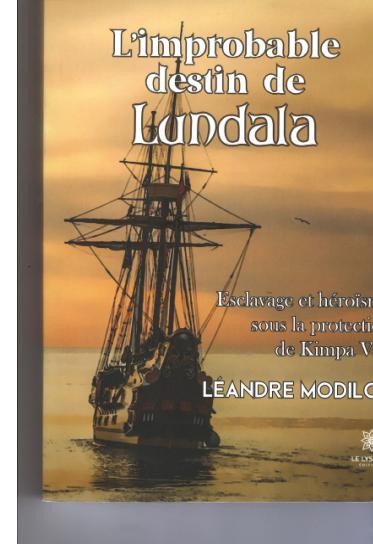
James Golden Eloué



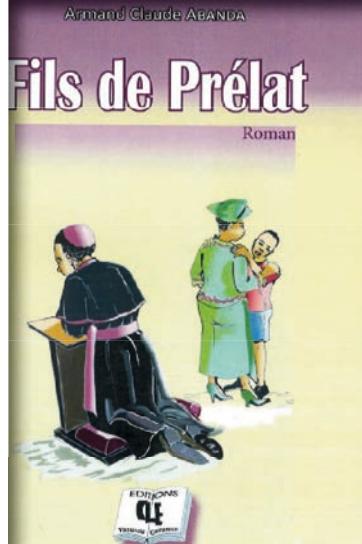
EN VENTE



ÉMILE GANKAMA
À la vie bel hommage



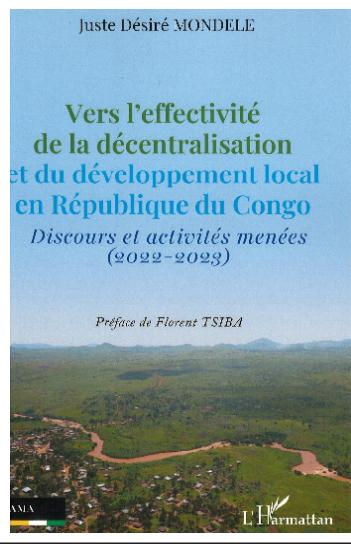
Léandre MODILO
L'improbable destin de Lundala
Esclavage et hérosme sous la protection de Kimpa Vitshumbwa



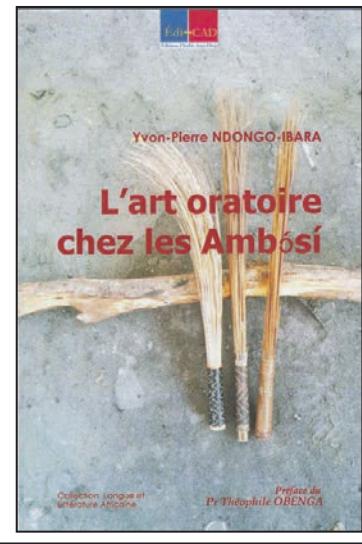
Armand Claude ABANDA
Fils de Prélat
Roman



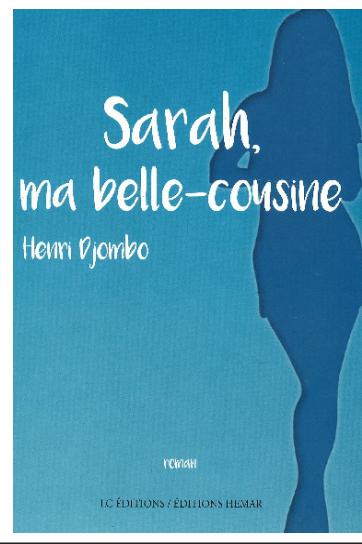
ÉMILE GANKAMA
TRIBALISTE TOI-MÊME!



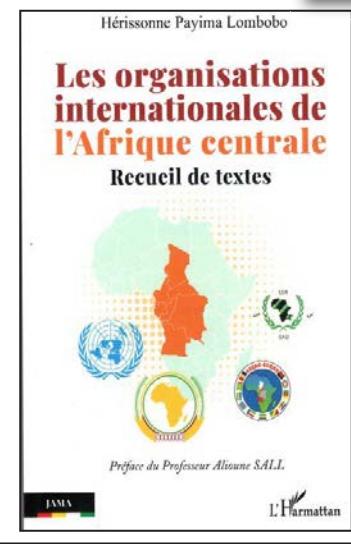
Juste Désiré MONDELE
Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo
Discours et activités menées (2022-2023)



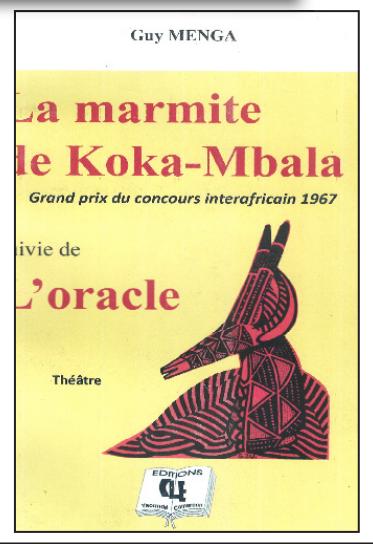
Yvon-Pierre NDONGO IBARA
L'art oratoire chez les Ambosí



Henri Djombo
Sarah, ma belle-cousine



Hérissonne PAYIMA LOMBONO
Les organisations internationales de l'Afrique centrale
Recueil de textes



Guy MENGA
La marmite le Koka-Mbala
Grand prix du concours interafricain 1967



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AAONO)

**Appel d'Offres pour Fournitures
(Processus à Une Enveloppe)**

Appel d'Offres N° : 09 BIS/MPTEN/PATN-UCP/F/AONO/2025

Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Acheteur : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Pays : République du Congo

Intitulé du Marché : Fourniture et installation des systèmes solaires hybrides en vue de garantir la continuité de fonctionnement aux infrastructures de connectivité du réseau LAN de l'Université Marien NGOUABI et de quelques Ministères, Département et Agences (MDA)

Financement : BIRD

Prêt N° : 9398-CG

Emis le : 19 Décembre 2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture et installation des systèmes solaires hybrides en vue de garantir la continuité de fonctionnement aux infrastructures de connectivité du réseau LAN de l'Université Marien NGOUABI et de quelques Ministères, Département et Agences (MDA). « Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire ». Ce marché est constitué des sites de l'Université Marien NGOUABI et de quelques sites des Ministères, Départements et Agences (MDA).

2. L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation des systèmes solaires hybrides en vue de garantir la continuité de fonctionnement aux infrastructures de connectivité du réseau LAN de l'Université Marien NGOUABI, pour un délai d'exécution de cinq (5) mois.

Dans le cadre du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), plusieurs sites de l'Université Marien NGOUABI et de quelques sites des Ministères, Départements et Agences ont été équipés en infrastructures LAN/WLAN.

Cependant, la stabilité énergétique reste un enjeu majeur. Les coupures fréquentes d'électricité fragilisent le fonctionnement des réseaux informatiques, menaçant ainsi la disponibilité des services numériques déployés.

Ce marché vise à garantir une alimentation de secours stable et durable grâce à des systèmes solaires hybrides performants.

Les objectifs spécifiques de ce marché sont :

- fournir une autonomie énergétique minimale de 8 heures pour les équipements LAN/WLAN ;
- protéger tous les équipements critiques (switches, serveurs, bornes Wifi, NOC local, etc.) ;
- réduire la dépendance au réseau électrique public ;
- renforcer la résilience énergétique de l'université.

Les systèmes solaires à installer devront répondre aux exigences suivantes :

- puissance de production solaire suffisante selon la charge estimée par site ;
- capacité de stockage 8 kWh ;
- autonomie minimale de 8 heures à pleine charge ;
- utilisation d'équipements certifiés selon les normes IEC et ISO ;
- fonctionnement optimal dans les conditions climatiques locales (haute température, humidité, etc.).

3. La passation du marché sera conduite par mise en concurrence nationale (AON) tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025 et Septembre 2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de

pays éligibles tels que définis dans l'édit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ; à l'attention de Monsieur Mathurin MAKAMBALA, Spécialiste en Passation des Marchés, e-mail : marchespatn@gmail.com ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de soixantequinze mille (75 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : IBAN CG39 3001 5242 0110 1200 0302 671 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) à Brazzaville. Le document d'appel d'offres sera adressé par voie électronique à l'adresse courriel indiquée par le soumissionnaire ou, le cas échéant, remis en main propre contre accusé de réception.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 Février 2026 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 02 Février 2026 à 14 heures 30 minutes.

7. Toutes les offres doivent comprendre « une Déclaration de Garantie de l'Offre ».

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Nom du bureau : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 17 Décembre 2025

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

ITIE CONGO

Les rapports 2021 et 2022 font l'objet d'un atelier

L'atelier de restitution des rapports de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) portant sur les exercices 2021 et 2022 à l'intention des administrations publiques, des organisations de la société civile ainsi que des sociétés extractives et forestières a eu lieu le 15 décembre à Pointe-Noire en présence de Christian Mounzéo, vice-président de l'ITIE Congo.

Ouvrant les travaux, Christian Mounzéo a rappelé l'importance des revenus pétroliers dans la part du budget de l'Etat et expliqué l'utilité de la rencontre. « *Le comité national de mise en œuvre de l'ITIE tend, à travers cet atelier, à susciter une appropriation de cette initiative par les administrations publiques, les entreprises, la société civile et la population. La mise en œuvre de l'ITIE implique plusieurs parties prenantes et cette initiative ne saura prospérer si elle n'est pas connue des parties prenantes. Cet atelier représente une opportunité de renforcement des capacités, de sensibilisation et de partage destinée aux publics* », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Brice Makosso, membre de l'ITIE Congo, a rappelé qu'en plus de la trans-



parence dans les activités extractives - pétrole, mine et gaz - l'ITIE Congo inclut également les revenus forestiers. Pour Franck Loufoua-Bessi,

représentant de la société civile, le Congo respecte ses engagements de transparence. Il est nécessaire, selon lui, qu'à intervalle régulier

Photo de famille à la clôture de l'atelier/Adiac

une communication soit faite sur la nature des paiements effectués.

«*Nous venons ici pour discuter essentiellement*

du contenu des rapports de l'ITIE qui nous permettent de constater le niveau d'avancement du processus. Aujourd'hui, la discussion a porté sur le compte-rendu des rapports des exercices 2021-2022. Le sentiment, c'est de pouvoir vite accélérer les choses, pour que, au terme de l'année 2025, l'on soit capable de discuter de la réconciliation de l'exercice 2023 », a-t-il fait savoir.

Rappelons qu'après Pointe-Noire, la série de ces ateliers se poursuivra respectivement dans les villes de Dolisie et de Nkayi.

LITIE a pour mission principale de mettre l'information à la portée des citoyens et a pour finalité de faire en sorte que les pouvoirs publics organisent les réformes nécessaires dans la gouvernance des ressources naturelles.

Séverin Ibara

«Nous venons ici pour discuter essentiellement du contenu des rapports de l'ITIE qui nous permettent de constater le niveau d'avancement du processus. Aujourd'hui, la discussion a porté sur le compte-rendu des rapports des exercices 2021-2022. Le sentiment, c'est de pouvoir vite accélérer les choses, pour que, au terme de l'année 2025, l'on soit capable de discuter de la réconciliation de l'exercice 2023 »

VIE ASSOCIATIVE

Le CNRKL installe son nouveau bureau

Le Conseil national des ressortissants de Kimongo et Londelakayes (CNRKL) a organisé, le 14 décembre à Pointe-Noire, son assemblée générale élective du bureau local, sous le patronage du Dr Julien Ignace Matété Mounoi, président national de la plateforme.



Les responsables du CNRKL/DR

Tenue dans la salle de mariage de l'arrondissement Tié-Tié, cette rencontre a rassemblé les ressortissants de Kimongo et de Londelakayes venus accueillir, «avec espoir et confiance», le Dr Julien Ignace Matété Mounoi, haut représentant et figure centrale du CNRKL. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de restructuration des organes de base engagée par le conseil.

Au terme des travaux, Raymond Mboumba Mananga a été élu et installé président de l'antenne CNRKL de Pointe-Noire. Dans

son intervention, Julien Ignace Matété Mounoi a insisté sur la portée stratégique de cette restructuration «visant à renforcer la cohésion, l'unité et la participation active des ressortissants au développement communautaire».

L'assemblée s'est achevée par un moment de recueillement en hommage aux membres disparus, témoignant de la volonté du CNRKL, sous l'impulsion de Julien Ignace Matété Mounoi, de bâtir son avenir «dans le respect de sa mémoire collective».

Rude Ngoma

**NÉCROLOGIE**

Les familles Okemba Olessa et Bondao Montoni ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville, d'Australie, de Suède, de la France, de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo du décès de leur épouse, sœur, tante et grand-mère Adèle Ynnelle Bondao Montoni dit Nana Ngouabi, survenue le 11 décembre 2025 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°133 de la rue Mbé à Talangaï. Réf : Arrêt manguier sur la rue Ndolo, quartier Manathann.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les familles Morapenda, Ondzorro et Kodia informent les parents amis et connaissances du décès de leur épouse, sœur, mère et grand-mère la veuve Morapenda née Kodia Oumba Gaetine, venue le 16 décembre 2025 à la clinique «Nouvelle vie medicité».

La veillée mortuaire se tient au n°75 de la rue Dolisie à Moungali, entre l'avenue de la Paix et l'avenue Terre-jaune.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

SANTÉ PUBLIQUE

Un guide national pour renforcer la pharmacovigilance

Le ministère de la Santé et de la Population a organisé les 15 et 16 décembre à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), un atelier de validation du guide national des bonnes pratiques de vigilance liées aux médicaments et autres produits de santé, visant à renforcer la pharmacovigilance sur l'ensemble du territoire national.

Les participants ont, pendant les deux jours de travaux, réexaminé le guide avant de préciser les mécanismes de détection et de notification des effets indésirables liés aux médicaments et aux produits de santé. La pharmacovigilance est, en effet, une fonction réglementaire de contrôle des effets des médicaments à visée curative, précisément des antibiotiques après leur mise sur le marché. Le but étant de détecter, d'évaluer et de gérer d'éventuels effets indésirables au sein de la population.

Partenaire incontournable dans l'élaboration de cette politique, le Pnud espère que ce guide servira de support au ministère en charge de la Santé. « Nous formulons le vœu que ce guide puisse être un puissant support pour le ministère de la Santé, dans le cadre des alertes, mais aussi de la prise en charge des différents événements liés aux médicaments et aux produits de santé », a souhaité le conseiller technique principal santé au Pnud, Hugues Traoré, en remerciant les cadres du ministère de la Santé ayant travaillé à la finalisation et à la validation



Les participants/DR

de ce document.

La directrice de la pharmacie et du médicament, Rosa Ata Olessongo, a, quant à elle, rappelé que ce guide définit le cadre d'intervention des professionnels de santé, en mettant un accent sur le processus de notification des événements indésirables. Tous les professionnels de santé ont l'obligation de notifier les effets observés à l'aide de fiches dédiées, afin de permettre aux autorités sanitaires de déterminer la responsabilité du médicament et, si cela arrive, de prendre des mesures appropriées. « Il est important de surveiller ces éventuels effets indésirables pour qu'au

niveau du ministère nous puissions prendre des mesures et peut-être suspendre l'importation de ces produits ou les arrêter. Ce guide permet d'encadrer toutes les actions de pharmacovigilance qui doivent être prises en lien avec les médicaments et les autres produits de santé », a-t-elle expliqué.

Le directeur général des soins et services de santé, Henri Germain Monabeka, a insisté sur l'importance d'étendre la pharmacovigilance aux structures sanitaires de base, aux hôpitaux généraux ainsi qu'au niveau communautaire. Il a averti que les médicaments, bien que

bénéfiques, peuvent provoquer des effets secondaires nécessitant une surveillance rigoureuse. D'où la nécessité de vulgariser le guide validé auprès de l'ensemble des prescripteurs afin de renforcer la surveillance des effets indésirables des médicaments, au bénéfice des patients, des autorités sanitaires et des fabricants.

Il s'est, par ailleurs, félicité de l'appui des partenaires du système des Nations unies dont le Pnud dans l'élaboration de ce guide et a encouragé la direction de la pharmacie et du médicament qui travaille, depuis des années, dans le sens de l'amélioration de la prescription

des médicaments dans le pays. « Nous pensons, dans les jours à venir, faire de la vulgarisation pour que tous les prescripteurs soient détecteurs et faire une surveillance des événements qui peuvent apparaître lorsque l'on a pris un médicament, un antibiotique. Les médicaments ne sont pas nocifs, ils ont des effets secondaires qui doivent être détectés, notifiés, afin d'en améliorer l'utilisation et obtenir les effets que nous désirons réellement plutôt que des effets indésirables », a déclaré le directeur général des soins et services de santé.

Parfait Wilfried Douniamba

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de cinq mille dossiers de bourses en cours de validation

La validation des travaux de la sous-commission des bourses a débuté le 17 décembre à Brazzaville, sous l'égide de la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Edith Delphine Emmanuel, avec au menu plus de cinq mille dossiers des étudiants congolais au pays et à l'étranger.

« Les travaux qui s'ouvrent ce jour portent essentiellement sur la validation des campagnes des années 2023-2024 pour les étudiants au pays et à l'étranger ainsi que celles de 2021-2022 ; 2022-2023 pour ceux qui sont à l'extérieur du pays », a expliqué le directeur général des affaires sociales et des œuvres universitaires par intérim, Wicksteed Herman Ngankou.

Ouvrant ces travaux, la ministre a rappelé que depuis octobre 2024, la bourse est payée de façon régulière au plan national. Ce qui n'est pas le cas pour les étudiants inscrits à l'étranger.

« En ce qui les concerne, la question de la régularité du paiement de la bourse se



Les membres du gouvernement et les universitaires/Adiac

pose. Elle est conditionnée à la réalisation préalable de l'enrôlement biométrique des étudiants afin de disposer d'un fichier fiable que nous allons croiser avec les résultats de la présente session », a-t-elle expliqué en présence de ses collègues ministres en charge de l'Enseignement général et de l'Enseignement technique.

A l'issue de la session en cours le ministère de l'Enseignement supérieur et celui des Finances réuniront les conditions pour organiser l'enrôlement afin que l'effectivité du paiement de la bourse ne concerne plus ceux qui sont au pays mais aussi ceux qui sont à l'étranger, a indiqué la ministre Edith Delphine Emmanuel.

Rominique Makaya